APORTENANCE

(export du DFSM au 03/12/2025 à 13:35)

[1] APORTENANCE Médecine - Anatomie

nom fém.

Etymologie FEW XXV 34a: appertinere

Définition Ce qui appartient à un membre* composé de plusieurs parties, pour qu'il soit complet.

Notes

- APARTENANCE
- Glose Cf. l'analyse lexicale dans l'éd. Y. Schauwecker p. 154.

Citations

• Puis que nos avons desputei de la nature de chascune char avoiques ses aportenances, or nos convient il traitier de la nature des poisons.

Jofroy de Waterford, Secret des Secrets, Diet., ca 1300, l. 1775.